
ATTESTATION RELATIVE AUX FRAIS D'ADMINISTRATION

Projet n° «N_Projet» - «Nom_Association»

Par la présente notre association « «Nom_Association» » dont le siège social se situe :

.....

s'engage à ne pas affecter plus de 20% des subsides reçus aux frais d'administration générale ainsi qu'à permettre aux fonctionnaires de l'A.F.E.R. de contrôler notre comptabilité, ce incluant les comptes et bilans annuels, le budget et les pièces comptables.

Si plus de 20% des subsides accordés ont été affectés aux frais d'administration générale, notre association s'engage à reverser les subsides au Service Arc-en-Ciel.

Fait à

Le

Nom, fonction et signature :

.....

.....

.....

Cachet de l'association

N.B : Photocopiez ce document afin d'en garder un exemplaire